

Contrôle des organisations professionnelles d'employeurs

Branches : dernières heures pour déposer vos candidatures ! ? (Permanence téléphonique ce week-end)

ven. 26 fév.

Dans le cadre des candidatures à la représentativité patronale, nous vous rappelons que la date limite de transmission des dossiers prévue à l'article R. 2152-12 du code du travail interviendra ce dimanche 28 février 2021 à 12 heures.

Aucune prorogation ne sera accordée sur le motif des délais de réalisation de la mission d'attestation de votre commissaire aux comptes.

Les candidatures se clôturant un dimanche, une permanence téléphonique sera assurée ce week-end.

Voici les détails de cette permanence téléphonique :

- Samedi 27 février 2021 (9h-17h30) :
 - ? Sohna NDIOUR (07 63 42 18 72)
 - ? Oussama BOULAIID (07 64 55 74 07)
 - ? Harold HERVE (07 64 55 69 51)
- Dimanche 28 février 2021 (9h-12h) :
 - ? Alexandre BATAILLE (07 64 55 74 18)
 - ? Kelly EMMANUEL (07 63 42 10 58)

Source URL: <https://representativite-patronale.travail.gouv.fr/evenements/branches-dernieres-heures-pour-deposer-vos-candidatures-permanence-telephonique-ce-week>

List of links present in page

- <https://representativite-patronale.travail.gouv.fr/evenements/branches-dernieres-heures-pour-deposer-vos-candidatures-permanence-telephonique-ce-week>